

Chapitre VII : Les pratiques

VII.1.Les bonnes pratiques :

➤ Pour l'enseignant :

L'enseignant-chercheur est la pierre angulaire de la formation des élites et des cadres de la société. Parmi les bonnes pratiques de l'enseignant :

- 1/ - Mettre en œuvre l'intégrité, la sincérité et l'équité.
- 2/ - Liberté académique.
- 3/ - Lutte contre le plagiat scientifique.
- 4/ - le caractère sacré du campus universitaire.
- 5/ - Cultiver la créativité et l'innovation.
- 6/ - Préservation de l'identité nationale.
- 7/ - Encourager l'esprit de communication.
- 8/ - Responsabilité sociale.

➤ Pour l'étudiant :

- 1/ - Promouvoir le respect sur le campus.
- 2/ - Contribution scientifique et organisationnelle.
- 3/ - Responsabilité sociale.

VII.2.Application :

- Valorisation de la **propriété intellectuelle**
- Prévention contre le **plagiat** ;

VII.2.1 Propriété intellectuelle :

L'expression propriété intellectuelle s'applique à toute création de l'esprit.

Elle comporte deux aspects :

- **Propriété industrielle** : inventions, marques, et toute création industrielle. En général, la propriété industrielle est protégée par un **brevet**.
- **Propriété littéraire et artistique** : s'applique à toutes les créations telles que romans, essais, œuvres musicales, peinture,... En général, la propriété littéraire et artistique est protégée par des **droits d'auteur** et droits voisins.

Brevet :

- Un brevet est un droit exclusif conféré sur une invention – un produit ou un procédé offrant une nouvelle manière de faire quelque chose ou apportant une nouvelle solution technique à un problème. Le brevet garantit à son titulaire la protection de l'invention. Cette protection est octroyée pour une durée limitée.
- L'invention doit être nouvelle, impliquer une activité inventive et avoir une application industrielle pour être brevetable.
- En Algérie il existe un organisme l'**INAPI** (Institut national de la propriété industrielle) qui est chargé de l'enregistrement des brevets.
- Le brevet offre une protection (au sens juridique et réglementaire) à l'invention. Elle ne peut être ni réalisée ni commercialisée sans le consentement de l'auteur.

Droits d'auteur :

- Le droit d'auteur regroupe l'ensemble des droits dont dispose un auteur – ou ses ayants-droits sur ses œuvres de l'esprit. Le droit d'auteur est l'un des piliers principaux du droit de la propriété intellectuelle et de la propriété littéraire et artistique. Il protège des œuvres littéraires ou artistiques : livres, musique, dessins.... le respect du droit d'auteur est essentiel afin de protéger les créateurs et les œuvres originales.

VII.2.2. Prévention contre le plagiat :

- **Définition :**

Le plagiat consiste à s'attribuer le travail d'autrui.

Plagier, c'est copier un auteur en s'attribuant abusivement des passages de son œuvre, sans le citer.

Les différentes pratiques du plagiat :

copier/coller des passages d'une œuvre d'autrui sans en citer la source, utiliser des données scientifiques, reproduire un texte ou une idée sans indiquer la source...

- **Prévention anti-plagiat à l'Université :**

Dans le cadre de la prévention des actes de plagiat et afin de garantir l'intégrité scientifique, les travaux et œuvres universitaires peuvent être soumis à une analyse anti-plagiat tel que le logiciel « compilatio ». Tout soupçon de fraude par plagiat peut entraîner des poursuites devant la section disciplinaire de l'établissement et, par conséquent, une sanction disciplinaire.

Références bibliographiques

- Auclair, R. (1991). Éthique, morale, déontologie. Service social, 40(1), 5–9.
- Badiou, Alain (1993) L'éthique. Paris, Hatier.
- Blondeau, Danielle (1986) De l'éthique à la bioéthique. Montréal, Gaétan Morin.
- Charte d'éthique et de déontologie universitaire, MESRS, Aout 2023
- Charte européenne du chercheur, 2005
- Code de l'éducation Française- Version consolidée au 6 avril 2020
- E. Vergès, « Ethique et déontologie de la recherche scientifique, un système normatif communautaire », , dir. J. Larrieu, éd. LGDJ 2009, p. 131.
- Émile Durkheim (1917), “ Introduction à la morale.”
- Éthique, morale et déontologie, Traité de bioéthique Alexandre Jaunait,2010
- Guide D'éthique Et De Déontologie, Université Du Québec À Chicoutimi, Juin 1996
- Ordonnance n°06-03 du 15 juillet 2006 portant le statut général de la fonction publique. Algérie.
- Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, www.wipo.int
- Pratiquer une recherche intègre et responsable, Comité d'éthique du CNRS, Mars 2017.
- Renforcer l'intégrité de la recherche en France- Jean-Pierre Alix –Septembre 2010 PP
17-19
- LEGAULT, G. A., Professionnalisme et délibération éthique, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003.
- SIROUX, D., ‘Déontologie’, dans M. Canto-Sperber (dir.), Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale, Paris, Quadrige, 2004.
- Prairat, E. (2009). Les métiers de l'enseignement à l'heure de la déontologie. Education et Sociétés, 23.